

**Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL du 8 Janvier 2024**  
**MAIRIE DE SAINT LOUP SUR AUJON**

M. CICCONE Richard  
M. CUNIER Bénigne  
M. JACQUINET François-Xavier  
M. LARDENOIS Yannick  
M. MONGEOT Michel  
M. SOENEN Rodolphe  
Mme TAILLARD Janick  
M. BOUTSOQUE Maxime.  
Mme JAUJARD Christine.

**Absents : Frédéric LIRON**

Pouvoirs : Frédéric LIRON à M. JACQUINET François-Xavier

**Secrétaire de séance : Rodolphe SOENEN**

**LUNDI 8 Janvier 2024 à 19h30 à la mairie**

1. Compte-rendu des diverses réunions (détails des factures à disposition).

Mr le Maire détaille les factures du mois de décembre 2023, ainsi que les contres-rendus des différentes réunions.

2. D POSTE OUVRIER COMMUNAL

Mr Soenen, 1<sup>er</sup> adjoint, responsable de l'employé communal, propose au conseil municipal après des explications sur l'intérêt de continuer son contrat aidé pour une dernière année. Une fiche de poste sera établie en sa charge, avec une mise à jour réactive des différentes missions à entretenir sur le village. Après en avoir délibéré le conseil municipal, vote à l'unanimité le renouvellement du poste pour un 6 mois en contrat aidé pour un poste avec le même nombre d'heures hebdomadaire.

3. D'ACHAT PARCELLE BOIS LANDES

Mr et Mme Esprit, parcelle ZC11 désire mettre en vente leur parcelle de terrain, la commune à le droit de préemption, Maître Bernot, notaire a transmis cette offre à la commune.

Après une explication sur la position du terrain, le conseil municipal vote à 2 abstentions et 8 contre l'achat de cette parcelle, ce qui la rend libre de vente à un éventuel acquéreur.

4. D PROJET DETR (jeux)

Mr le Maire propose les différents appels à projet de la commune, qui peut prétendre à la DETR. La commune a l'intérêt d'investir dans de nouveau jeux pour l'aire de jeux et sa complémentarité.

Le conseil municipal souhaite attendre que la commission finance soit réunie, pour pouvoir après connaître le montant éventuel nécessaire à ce de nouveau projet au sein de la commune.

## 5. D LES BOUCLES DU PARC

Une réunion a eu lieu, avec des responsables du circuit du Parc. Le sujet ne peut être abordé car les éléments pour la construction de ce projet n'est pas conclue, ni complément établie.

## 6. D ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU LOTISSEMENT

Le bornage du lotissement a eu lieu, le choix d'une décision finale des 3 entreprises sélectionnés par le maitre d'œuvre :

- VIABILISATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL :

- entreprise DUPONT : 33735 TTC
- entreprise ROBIN : 28572 € TTC
- entreprise BONGARZONE : 38870 € TTC

SUIVIS DES TRAVAUX aménagement PLACE DE STATIONNEMENTS :

- entreprise DUPONT : 58692 € TTC
- entreprise ROBIN : 59187.60 € TTC
- entreprise BONGARZONE : 65775.96 € TTC

Suivant tout le détail qui a été expliqué par le 2<sup>ème</sup> adjoint Mr Michel MONGEOT, sur les différentes manières pour la réalisation des différentes techniques par chaque entreprise.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité contre le devis de l'entreprise DUPONT.

Le conseil municipal vote à l'unanimité contre le devis de l'entreprise BONGARZONE.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le devis de l'entreprise ROBIN, pour la viabilisation du lotissement communal, et pour l'aménagement des places de stationnements.

Le réseau de l'extension du réseau de distribution d'électricité et d'éclairage public sera pris en charge par le SDED vote à l'unanimité. Une demande de devis des mâts et des lanternes leur sera formulée.

## 7. MAISON DE COURCELLES

La Maison de Courcelles sollicite une autorisation d'ouverture de buvette, et une autorisation d'occupation du terrain communal à côté de la salle des fêtes, à un tarif négocié pour la location de 40 € par jour de la salle des fêtes, pour l'événement « une convention d'équilibre sur mains », du 8 mai 2024 au 12 mai 2024 par une association qui n'est pas de la commune ( courcickoui).

Mr le Maire lit le courrier de demande.

Le conseil municipal propose à la Maison de Courcelles de disposer du terrain autour de la salle des fêtes, et derrière le cimetière anciennement le terrain de sport, mais absolument pas sur les parcelles du lotissement qui sont maintenant bornées et en cours de viabilisation.

Un arrêté d'autorisation de parking sera pris.

Pour la salle des fêtes, le tarif de 40 € par jour, les associations domiciliées dans la commune peuvent en profiter. Pour en profiter il faut l'association de Courcelles soit organisatrice.

#### 8. TOUR DE FRANCE 6/07/2024

Le Tour de France passe par notre village le Samedi 6 Juillet 2024, 8ème étape, pour une étape de 184 km, il traverse 19 communes de notre département. Partant de Semur en Auxois (21) et rejoignant Colombey les deux églises village arrivée d'étape.

Mr le Maire explique le détail de ce jour qui a été présenté à Chaumont en préfecture par l'organisation du Tour de France.

La commune peut proposer de réaliser un dessin sur un champs ou autre chose pour que la France aperçoit notre commune. La maison de Courcelles a été aussi invité pour trouver des idées. Mr le Maire souhaite que le commerce du village organise une buvette.

Le conseil municipal souhaite que la commission festivité Tour de France soit créée et réfléchisse à des animations éventuelles.

#### 9. POINT SUR RENOVATION DES LOGEMENTS

Mr le Maire propose de reporter ce sujet, car le dossier n'est pas finalisé par l' élu qui en a la charge.

#### 10. POINT SUR TRAVAUX RESEAU D'EAU.

Mr SOENEN, 1<sup>er</sup> adjoint, contactera Estelle Pierre pour la mise en place de l'appel d'offre du projet réseau d'eau.

#### 11. DEMANDE DE DIMINUTION DE BAIL (terrain buggys)

Mr le Maire précise que 39.800 tonnes de pneus ont été évacués et nettoyés par les locataires, et entreposés sur un terrain prêté par un conseiller communal aux fins de les évacuer par le SDED (12906.50 € payé par le SDED).

Après une demande écrite de Melle Soenen pour une baisse de la location du fermage par la commune de Saint Loup sur Aujon.

Mr Soenen, le bailleur explique un détail de la facturation du bail qui est établi sur deux tarifs différents, il souhaite une seule tarification pour homogénéisation.

Mr Soenen se retire du vote.

Le conseil municipal acte une baisse de 100 € à l'année par un vote de principe qui sera confirmé par délibération au prochain conseil municipal.

#### 12. COURRIER SDED

Le SDED nous a envoyé un courrier que la société va intervenir sur la commune de SAINT LOUP SUR AUJON pour un poteau à changer rue Pierre Devignon, suite à un appel téléphonique.

La commune devra payer une participation de 50 % pour le changement du mat avec réutilisation du luminaire, et l'accrochage, soit 441 € à la charge de la commune.

Mr le Maire désire avoir des renseignements complémentaires sur ce sujet. Une décision ultérieure sera prise après réponse du responsable concerné.

### 13. ORGANISATION DES VOEUX

La planification des vœux de Mr le Maire et son Conseil Municipal a lieu SAMEDI 13 JANVIER 2024.

Les conseillers sont attendus à 11h pour la préparation de la salle des fêtes du village.

Ainsi les habitants pourront se retrouver à cette cérémonie à 14h30 pour partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

### 14. ENR lettre du parc national

Questions diverses :

Mr Mongeot expose que le regroupement de toutes les associations avec un seul président et représentées par chacune d'elles avec un vice-président serait souhaitable pour mutualiser les efforts et animations futurs en communs. L'idée est à développer et concrétiser, un temps de réflexion aux fins d'y réfléchir est envisagé.

Le souhait d'inviter Mr Patrick Mielle, vice-président de la CCAVM à la prochaine réunion est demandé, Mr le Maire lui en fera part.

La séance est levée à 22h15